

BUREAU FEDERAL

Réunion Exceptionnelle des 9 et 10 Décembre 2011

Présents : M. Jean-Pierre SIUTAT – Président.
Mmes Françoise AMIAUD, Sophie GABORY, Catherine GISCOU et Marie-Noëlle SERVAGE.
MM. Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Jacques DENEUX, Rémy GAUTRON,
Bernard GAVA, Jean-Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO et Philippe LEGNAME.

Excusé : M. Frédéric FORTE

Invités : M. Jean-Yves GUINCESTRE.

Le débat sur le dossier des arbitres de Haut Niveau initialement prévu pour le vendredi 13 Janvier 2012 a été avancé et le Bureau Fédéral s'est réuni en séance extraordinaire les 9 et 10 Décembre 2011.

Convention de prestation

Il a été constaté que tous les arbitres ont signé la convention de prestation cadre qui leur avait été proposée, les dernières signatures ayant été enregistrées le 25 Novembre 2011.

Des tests physiques et écrits et des entretiens ont été organisés pour les arbitres depuis le début de saison et une ultime session de tests et entretiens est fixée au Samedi 17 Décembre 2011, à 9H30, au CREPS de WATTIGNIES (Nord). Passée cette session, plus aucune autre date ne sera envisagée pour la saison 2011-2012. A la suite de cette dernière session, un dossier complet sera constitué (tableau de reprise, réussite aux tests et compte-rendu d'entretien) afin d'être présenté au Bureau Fédéral du 13 Janvier 2012.

Dès que l'ensemble des conditions sont remplies, on peut dès lors considérer que les arbitres sont potentiellement désignables dans la mesure où les termes de la convention sont respectés.

Cette convention précise, dans son article 8.1 (Obligations de l'Arbitre): "L'Arbitre étant en charge d'une mission de service public au sens de l'article L223-2 du Code du sport, il s'engage à adopter un comportement exemplaire, tant lors de ses missions qu'en dehors, et ne porter nullement atteinte à l'image et à la renommée de la FFBB et/ou de ses dirigeants et membres, tant oralement que par son comportement. Il s'interdit de porter tout jugement de valeur sur la politique fédérale, les décisions des instances dirigeantes de la FFBB et de la LNB (Ligue Nationale de Basket). Son obligation d'impartialité lui interdit également de prendre position, en dehors de ses missions, pour ou contre un club."

Or il s'avère que depuis la signature de la convention, certains arbitres ont, par leur comportement, leurs écrits, failli à leur obligation de réserve telle que mentionnée dans la convention et portée atteinte à l'image de la FFBB.

A compter de ce jour, dès lors qu'un manquement sera constaté, le président ou la secrétaire générale, après avis du Bureau et conformément à l'article 614.2 des règlements généraux, pourra saisir l'instance disciplinaire compétente aux fins de sanction, laquelle pourra aller jusqu'à une suspension des désignations jusqu'au terme de la saison sportive.

Arbitres internationaux

La Fédération Française de Basketball communiquera auprès de la FIBA Europe et de l'Euroleague les informations relatives à la reprise de MM Bardera, Bissang, Chambon, Mateus qui redeviendront actifs dès lors que leurs dossiers seront complets (réussite aux tests et entretien).

Mise en œuvre des désignations

Le Bureau Fédéral a rappelé son souhait de voir maintenir les désignations de 3 arbitres étrangers toute la saison 2011-2012 (même en cas de désignation unique).

Il a aussi réaffirmé la nécessité de faciliter le renouvellement des arbitres officiant au plus haut niveau, de permettre la promotion des jeunes arbitres en favorisant en particulier les désignations de jeunes potentiels.

Afin d'atteindre ces objectifs la classification des arbitres intègre désormais un cadre cohérent qui est validé par le Bureau fédéral.

Enfin le Bureau Fédéral demande expressément à la CEDAHN de respecter ce cadre de désignations et l'ensemble des dispositions retenues. Conscient qu'il y a des situations de retour d'arbitres difficiles à gérer il demande à la CEDAHN d'être extrêmement vigilante sur les désignations.

Si des problèmes, de quelque nature que ce soit, survenaient, le Bureau Fédéral prendrait toutes les mesures nécessaires.

Toutes les décisions de cette réunion du Bureau fédéral ont été prises à l'unanimité des membres présents.

Prochaine réunion du Bureau Fédéral le 13 Janvier 2012.